EHPAD Maison
« Sainte Anne »

Fédération Alliance Mormaison

3 rue du Boisdet
85520 Jard sur Mer
☎ 02 51 33 40 55
contact@maisonsainteanne85.fr

Livret guide

du résident et de la famille



Découverte des locaux

Au rez de chaussée

- L'accueil et les bureaux administratifs :
  - ✓ Directeur de transition Mr Emmanuel Bonneau
  - ✓ Adjointe-direction Mme Frédérique Gautreau
  - ✓ Secrétaire, Madame Patricia David

  Les bureaux sont ouverts de 8h30 à 13h15 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi.
- 2 salles de vie – d'animation
- 1 salle à manger résidents et 1 invités
- La salle de réunion
- Le bureau du pôle soins
- 22 chambres dont 1 en accueil temporaire
- Le bureau infirmier coordinateur, psychologue et médecin coordonnateur
- Le bureau agent technique et animatrice
- L'unité de vie Cantou constituée de 12 chambres
- Le salon de coiffure
- 1 espace bien-être pour les résidents
- Une salle de bain
- 4 ascenseurs (1 près de l'entrée du Cantou - 1 face aux escaliers - 1 près de la salle à manger/cuisine - 1 au niveau de l'extension)

Au 1er étage

- 52 chambres
- La chapelle où les résidents, familles, personnes de l'extérieur et salariés peuvent s'y recueillir
- 4 salons pour les résidents et leur famille
- Une salle de bain



Pour se détendre au grand air

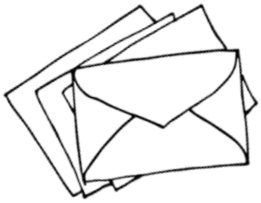
A l'entrée, une terrasse avec tables et fauteuils.

1 jardin thérapeutique

Dans l'unité CANTOU :

✓ 1 jardin intérieur
✓ 1 patio avec « jardinet »

Ce document a été réalisé pour vous aider à prendre vos repères lors de votre arrivée et ainsi faciliter votre intégration au sein de notre résidence.



Chaque résident possède la clé de sa boîte aux lettres.

Pour l'envoi de votre courrier une boîte aux lettres (dans le couloir menant au Cantou) est relevée tous les matins.



Pour les besoins d'expédition du courrier vers la personne référente, des enveloppes de réexpédition doivent être fournies.

Repères pratiques pour le quotidien

Le logement

L'Ehpad Sainte Anne fournit le lit. Votre mobilier, compatible avec la sécurité (pour certains, un accord sera nécessaire), complète votre aménagement. Un inventaire est réalisé à l'entrée et mis à jour en cas de besoin. La direction se réserve la possibilité de vous demander de réduire le volume de mobilier afin de satisfaire les besoins d'organisation. L'établissement fournit un chevet, éventuellement une commode, une chaise.
Il est expressément demandé de ne pas faire de trous dans les murs.
Les chambres sont équipées de prises : téléphone et télévision. Les démarches pour obtenir la ligne téléphonique sont à effectuer directement auprès de l'opérateur de votre choix par vos soins.
La télévision doit avoir moins de 5 ans. Du côté, du nouveau bâtiment uniquement, un support télé sera mis en place pour une télévision entre 26'' et 40''.
Seules les multiprises avec interrupteur sont autorisées.



Vous possédez une clé de votre chambre que vous pouvez laisser à l'accueil en votre absence.

La restauration

Le petit-déjeuner est servi en chambre entre 8h et 8h30.
Le déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger : 12h et 18h30 sauf le dimanche et jours fériés : 11h45 et 18h30.
Si vous souhaitez déjeuner à l'extérieur de l'établissement, vos absences au repas doivent être signalées 48h à l'avance. Une collation est servie entre 15h et 16h.
Sur réservation 48h à l'avance, une petite salle à manger est à votre disposition pour inviter vos proches à déjeuner du lundi au vendredi sauf jours fériés. Tout comme la salle de réunion peut vous permettre de recevoir un plus grand nombre de personnes, mais de façon autonome.

Les animations

Sorties à pied ou en fauteuil avec le personnel et des bénévoles mais aussi en minibus, à la journée ou en demi-journée. Sorties « courses » également. A l'Ehpad, différentes animations gratuites sont ouvertes aux résidents : gym, jeux divers (cartes, scrabble, Rummikub,

dominos, loto, etc.), atelier pâtisserie, goûter terrasse, repas à l'extérieur, musique, etc.
Pour les volontaires, des spectacles (parfois payants) à l'extérieur (chorales, théâtre, cinéma, etc.) sont proposés.
Des rencontres intergénérations avec les écoles primaires, le centre de loisirs, ont lieu régulièrement.
Des temps d'échanges avec la psychologue sont aussi proposés.

Le personnel administratif, l'animatrice, l'agent technique, les agents de service hôtelier, les agents soins, les aides-soignants, les infirmiers, l'infirmier coordinateur, la psychologue et le médecin coordonnateur forment une équipe pour assurer un accompagnement 24h/24h la présence de 2 personnes par nuit permet une surveillance par des passages réguliers.

Service médical

Le résident (ou sa famille ou son tuteur) ***choisit son intervenant*** (médecin, kinésithérapeute, pédicure). Seul, ou avec l'aide de l'infirmier, le résident appelle cet intervenant en fonction de ses besoins et organise les transports éventuels. L'établissement transmet les prescriptions à la pharmacie, mais n'accompagne pas le résident à un rendez-vous à l'extérieur.
Le règlement de ces prestations reste à la charge du résident.
Une convention avec la Pharmacie de l'Océan est signée dans le cadre de la PDA (Préparation des Doses Administrées) et proposée aux résidents.

Hospitalisation

L'hôpital de secteur est celui des Sables d'Olonne. En cas d'hospitalisation programmée, le résident a le libre choix du lieu d'hospitalisation.
L'infirmier prévient la famille (personne référente) de l'hospitalisation du résident et prend régulièrement de ses nouvelles. Le personnel prépare un trousseau minimum.

Laboratoire

La Maison de retraite est en lien avec le *Laboratoire Biorylis* de Talmont Saint Hilaire.

Relation avec l'extérieur

- Un salon de coiffure à disposition du coiffeur de votre choix au rez-de-chaussée.
- Les bénévoles du Service Evangélique des Malades (SEM) peuvent rendre visite aux résidents qui le souhaitent.
- Une « boutique » vous permet de vous dépanner en produits d'hygiène, gâteaux et confiseries.
- Un fauteuil roulant est à votre disposition pour une promenade.

Le résident ou sa famille doit vérifier régulièrement le nécessaire de toilette, l'état du linge, le raccommoder et le renouveler si besoin. L'entretien du linge fragile est assuré par le résident ou sa famille. L'établissement dégage toute responsabilité en cas de perte de linge non marqué.

Une étiquette tissée au nom et prénom du résident doit être cousue sur tout le linge personnel soit par la famille soit par l'établissement pour un coût de 60 centimes l'unité *qui sera alors à déposer impérativement au secrétariat*.

- Les journaux « *Ouest France* » et « *Journal des Sables* » peuvent être lus (sur place - salle de vie).
- Messe ou temps de prière à la chapelle de l'établissement 1 fois tous les 15 jours le mercredi à 11h.

Le trousseau

L'Ehpad fournit

- Drap, drap housse, taies d'oreiller et de traversin, couvertures, et - classés non feu M1- dessus de lit et voilage.

Le résident devra se munir

- **Linge personnel (idéal) :**
  - 7 chemises de corps, 10 slips,
  - 6 chemises de nuit ou pyjamas, 2 robes de chambre,
  - 6 robes ou jupes ou pantalons (par saison : été/hiver),
  - 6 hauts (chemisiers, chemises, t-shirts, pulls, etc.),
  - 3 gilets,
  - 7 paires de chaussettes, collants (prévoir un filet de lavage marqué avec fermeture à glissière pour le lavage)
  - 2 paires de chaussons.

- **Nécessaire de toilette :**
  - 1 trousse de toilette,
  - 1 gel douche, 1 shampooing,
  - Savon + boîte à savon,
  - Cotons-tiges, coton,
  - Eau de toilette, Lait de toilette,
  - Dentifrice, brosse à dents, verre à dents, stéradent,
  - Brosse à cheveux, peigne,
  - Mousse à raser, rasoir,
  - 12 gants de toilette et serviettes, 2 draps de bain.

- **Autres :**
  - 3 torchons (essuie-verres),
  - 6 serviettes de tables,
  - 1 sac pour une éventuelle hospitalisation.
  - « Plan Bleu » (1er juin au 30 septembre) : ramener 1 ventilateur, 1 brumisateur ainsi qu'un chapeau.